

Avis de constitution

SOCIETE « TRANSLOG AFRICA »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
REMBLAIS CARREFOUR COLOMBE EN FACE DE LA  
ROCHELLE, Lot 11, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2025 , et enregistrés le 12/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSLOG AFRICA »

Objet : IMPORT-EXPORT

TRANSIT

TRANSPORT

LOGISTIQUE

INDUSTRIE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
REMBLAIS CARREFOUR COLOMBE EN FACE DE LA  
ROCHELLE, Lot 11, Ilot 11

Dirigeant(s) M KANTE CHEICK AHMED RACHID (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02025 du 28/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12840/GTCA/RC/2025 du 28/02/2025

